Avis d'Appel Public à la Concurrence
ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **jeudi 23 avril 2020 à 17:42**

F-PA-749047 02/06/20 *Avis en attente de pli*
2020-F-0002/MA 23/04/20 **Procédure Ouverte**

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PAYS DE MARTIGUES / Service : CP / Françoise Moneret
FOURNITURE DE COLIS DE NOEL AUX ADHERENTS DU COS - ANNEE 2020

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	23/04/20	23/04/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	MAPA					

Service : CP
Référents : Françoise Moneret

Classification CPV :
Principale : **15897300** - Colis alimentaires

AVIS DE PUBLICITE

COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PAYS DE MARTIGUES
M. Alain CANTINI - Président
Hôtel de ville
Avenue Louis Sammut
BP 60101 - 13692 Martigues cedex
W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 9 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Autre - Action sociale ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	**FOURNITURE DE COLIS DE NOEL AUX ADHERENTS DU COS - ANNEE 2020**
Référence	2020-F-0002/MA
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRL04
Lieu de livraison	MAIRIE DE MARTIGUES SALLE DU FOND DU HALL -NIVEAU 0 AVENUE LOUIS SAMMUT 13500 MARTIGUES
Durée	9 mois
DESCRIPTION	Chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le Comité Social du Pays de Martigues offre à son personnel adhérent un colis alimentaire essentiellement composé de produits fins. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

Forme

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue: Montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre : Maximum HT 85 000,00 euro(s)

Conditions relatives au contrat

Cautionnement: Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Financement: Prestations réglées par des prix unitaires Prix fermes. Avance de 30,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : ressources propres de l'organisme et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes..

Forme juridique: Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Pouvoir de signature
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat
- Le cadre de candidature

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
70 % : Valeur technique de l'offre
30 % : prix des prestations

Renseignements: Correspondre avec l'Acheteur

Documents
- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Documents payants : Non

Offres

Remise des offres le **02/06/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Echantillons ou maquettes exigés : Un seul échantillon de colis sera accepté par candidat. En son absence, aucune proposition ne sera étudiée. Le colis devra être envoyé impérativement avant la date limite de remise des offres à l'adresse suivante : COMITE SOCIAL LE BATEAU BLANC BATIMENT D 2 EME ETAGE CHEMIN DE PARADIS 1 3500 MARTIGUES. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 Rue de Breteuil 13006 MARSEILLE Tél : 04 91 13 48 13 Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Numéro de la consultation : 2020-F-0002

Marché périodique :

Oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2021

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus
COMMUNE DE MARTIGUES
Service de la Commande Publique
Hôtel de Ville
13692 Martigues
Tél : 04 42 44 30 22

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 23/04/20 à la publication